



Que faire pour un mauvais diagnostique

Par **françoise**, le **25/10/2010** à **13:50**

Bonjour, j'ai besoin d'aide afin de trouver une solution à notre problème. Pour ce faire je vais essayer de vous résumer notre histoire :

- 13 janvier 2007 mon mari fait une chute d'une échelle (environ 3 à 4 m) dans le cadre de son travail. Transport par les services d'urgence à l'hôpital le plus proche.

- diagnostic : pas de fracture (une radio du bassin de faite), hospitalisation de 4 jours et retour à la maison. Au vu des douleurs insupportables, notre médecin traitant décide de faire effectuer un scanner : découverte de deux fractures.

- Je vous passe l'engrenage des différents examens qui ont suivis.

- 3 mois au lit, avec rééducation à domicile

- suite à des douleurs récurrentes, nouveaux examens (scanner, IRM, etc...) et orientation vers un centre anti douleurs: découverte à ce moment là de séquelles neurologiques et physiques (périmètre de marche très limité, position assise, couche ou debout très limité, opération du syndrome du canal d'Alcock, pose d'une neurostimulateur médullaire interne) avec bien sûr répercussion sociale, familiale et professionnelle.

- A ce jour, mon mari est toujours en arrêt de travail avec un risque d'être déclaré inapte à son poste antérieur.

- Ma question : Peut-il faire reconnaître la faute à l'hôpital d'origine, puisque nous avons su que s'il avait été pris en charge convenablement dès le jour de son accident, les séquelles seraient bien moins importantes ?

- A qui s'adresser ?

- Merci de votre patience pour ce long résumé

- merci de nous aider si possible